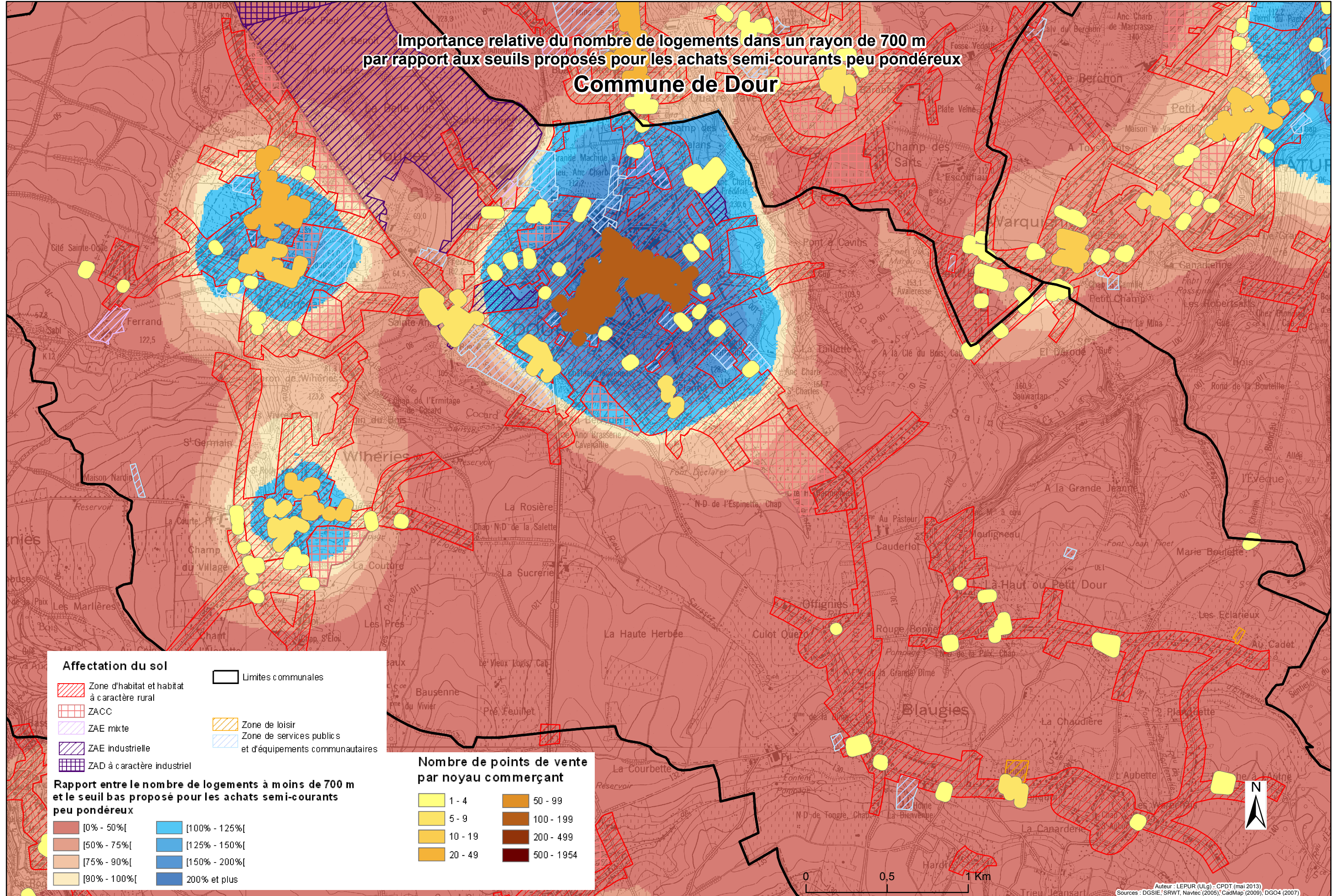


**Importance relative du nombre de logements dans un rayon de 700 m
par rapport aux seuils proposés pour les achats semi-courants peu pondéreux
Commune de Dour**



Affectation du sol

- Zone d'habitat et habitat à caractère rural
- ZACC
- ZAE mixte
- ZAE industrielle
- ZAD à caractère industriel
- Limites communales
- Zone de loisir
- Zone de services publics et d'équipements communautaires

Rapport entre le nombre de logements à moins de 700 m et le seuil bas proposé pour les achats semi-courants peu pondéreux

[0% - 50%[[100% - 125%[
[50% - 75%[[125% - 150%[
[75% - 90%[[150% - 200%[
[90% - 100%[200% et plus

Nombre de points de vente par noyau commerçant

1 - 4	50 - 99
5 - 9	100 - 199
10 - 19	200 - 499
20 - 49	500 - 1954